

Caution et garantie Assurances d'entreprises

Une offre pour soutenir les entreprises dans leur développement commercial et leurs obligations légales.

CHUBB®



Chubb propose des cautions et des garanties aux entreprises pour les soutenir dans leur développement commercial et leurs obligations légales.

Une part grandissante des contrats publics ou privés requièrent l'apport d'une garantie ou d'un cautionnement afin de sécuriser le client ou l'administration.

Le besoin en cautions et garanties qui en résulte génère une réduction des lignes de crédit bancaires et par conséquent une réduction de vos marges de manœuvre en matière de financement et d'investissement.

La mise en place d'une ligne de garantie et de cautionnement par un assureur vous aide à conserver votre flexibilité et à diversifier vos ressources financières.

Grâce aux cautionnements et garanties apportées par Chubb, vous satisferez aux exigences de vos contreparties en matière de sûretés tout en protégeant vos lignes de crédit bancaires.

À qui s'adresse Chubb caution et garantie ?

- Aux multinationales et groupes générant un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 250 millions d'euros
- Aux entreprises opérant ou signant des contrats à l'international, notamment

aux USA, Canada, Mexique, Argentine, Brésil, Colombie, Pérou, Australie, Afrique du Sud, et dans tous les pays de l'Union Européenne

- Aux entreprises participant à un appel d'offre exigeant le support d'un établissement financier de rating AA minimum
- Aux entreprises soumises à des obligations légales, douanières ou fiscales

Quels types de cautions et de garanties émettons-nous ?

- Cautions environnementales ou ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)
- Garanties de transferts transfrontaliers de déchets
- Cautions et garanties dans le cadre d'un litige fiscal, d'une condamnation par les autorités de concurrence ou en cas d'appel d'une procédure civile (court/ appeal bond)
- Cautions en douane (customs bond)
- Cautions et garanties de remboursement d'acomptes ou d'avances (advance payment bond)
- Cautions et garanties de paiement
- Cautions et garanties de bonne fin (performance bond)
- Garanties de vente en l'état futur d'achèvement
- Cautions et garanties de maintenance ou de retenue de garantie (warranty ou maintenance bond)

Qu'est-ce qu'une caution/ garantie ?

Une caution (accessoire au contrat)/ garantie (autonome) est un engagement par signature pris par un garant, émis soit par une banque soit par un assureur, et qui permet, en cas de défaillance de l'entreprise cautionnée de couvrir le bénéficiaire de la caution/ garantie. Elle peut être de «marché» ou bien «légale».

Elle se distingue d'un contrat d'assurance standard par le droit de recours du garant sur l'entreprise cautionnée. Si la caution ou garantie est appelée par le bénéficiaire, le garant peut se prévaloir du remboursement des sommes déboursées.

Comment obtenir une caution/ garantie ?

Pour obtenir une proposition de Chubb, une analyse crédit du cautionné est faite sur la base d'informations telles que ses derniers états financiers consolidés, ses rapports de gestion, les conditions de ses lignes de crédit, ses prévisions...

Les bénéfices de Chubb caution et garantie

En ayant recours à Chubb caution et garantie,

- Vous répondez à vos obligations légales si vous exercez une profession réglementée
- Vous accédez à de nouveaux marchés et obtenez de nouveaux contrats en sécurisant vos clients, l'administration et vos partenaires commerciaux
- Vous renforcez votre sérieux et votre fiabilité en apportant au bénéficiaire la signature d'un garant de premier plan.
- Vous optimisez votre trésorerie
- Vous bénéficiez d'un coût de financement abordable

En vous adressant à un assureur plutôt qu'à votre banque,

- Vous diversifiez vos apporteurs de capacités, renforcez vos liquidités et préservez vos capacités d'emprunt et vos lignes de crédit
- Vous accédez à des marchés où seuls les assureurs sont habilités à émettre des cautions (USA et Mexique)

Pourquoi choisir Chubb ?

La légitimité d'un acteur historique sur le marché.

Avec une expérience de plus de cent ans en cautions et garanties, Chubb est un expert du marché. Née aux États-Unis, l'activité caution et garantie de Chubb se développe à travers le monde avec l'ouverture de bureaux en Europe, en Amérique Latine et avec l'acquisition en avril 2013 de Fianzas Monterrey, 2^e assureur caution au Mexique.

La prise en compte des besoins des clients

- Proximité des équipes : la souscription et l'analyse crédit sont faites localement, par exemple à Milan, Paris, Madrid, Rotterdam et Francfort pour l'Europe Continentale
- Recherche de solutions : Chubb peut étudier la mise en place de nouveaux types de cautionnements et de garanties et proposer une documentation sur mesure
- Expertise à l'international : Chubb dispose de l'expérience et a la volonté de souscrire des transactions internationales complexes et de montants importants
- Simplicité : Chubb propose aux constructeurs une solution en ligne pour l'émission de leurs cautions de marché en France

Des capacités liées à un groupe solide

- Capacité de souscription modulable jusqu'à USD 350 millions par groupe consolidé
- Capacité de rejoindre les banques de notre client dans le cadre de la syndication d'une ligne de garantie
- Capacité de co-garantir ou de sous-participer, avec un autre garant (banque ou assureur) à l'émission d'une garantie particulière ou d'une ligne de caution et garantie

Contactez-nous :

Chubb

Le Colisée, 8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.chubb.com/fr

Aymeric Vinet Desrues
Responsable caution et garantie France
T +33 1 55 91 48 03
aymeric.vinet@chubb.com



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.